

ASSOCIATION TARASCON ESPACES EMPLOI FAMILLE

**Pôle Social
Avenue Pierre Sémard
13150 TARASCON**

Association régie par la loi de 1901

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

EURL Anita BUSSETTA Audit

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Cour D'appel d'Aix en Provence

ZA ANJOLY

80 Boulevard de l'Europe

13127 VITROLLES

Tel. : 04.42.77.42.00

Fax : 04.42.89.47.19

RAPPORT GENERAL

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

Le contrôle des comptes annuels de l'association TARASCON ESPACES EMPLOI FAMILLE, tel qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment en ce qui concerne :

- La justification des subventions à recevoir à la clôture de l'exercice.
- La concordance entre la comptabilité et les déclarations sociales et fiscales de l'exercice.

AR

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vitrolles,
Le 29 mars 2013

Mme BUSSETTA Anita
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
D'Aix-en-Provence



RAPPORT SPECIAL

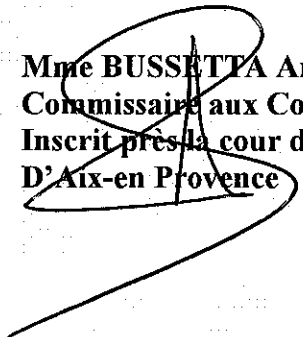
**Sur les opérations visées à l'article
L.225-38 du Code de Commerce.
Exercice clos le 31 décembre 2012**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

**Fait à Vitrolles
Le 29 mars 2013**

**Mme BUSSETTA Anita
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'Appel
D'Aix-en Provence**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	678	678		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	63 131	51 991	11 140	13 978	
Autres immobilisations corporelles	46 184	42 054	4 130	4 664	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 650		4 650	4 650	
TOTAL (I)	114 643	94 723	19 921	23 292	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	96 461		96 461	111 170
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	26 125		26 125	67 153	
Charges constatées d'avance	7 327		7 327	5 310	
TOTAL (II)	129 913		129 913	183 632	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	244 556	94 723	149 833	206 924
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			4 650	4 650	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

Anita BUSSETTA

- autorisée par le Tribunal de Commerce de Marseille

Inscrite auprès de la Cour

D'Appel d'Aix en Provence

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	58 126	58 126
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(42 994)	(45 546)
	Résultat de l'exercice	(899)	2 552
	Total des fonds propres	14 233	15 132
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	10 936	11 592
Total des autres fonds associatifs	10 936	11 592	
Total des fonds associatifs	25 169	26 724	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	3 705	17 000	
Total des provisions	3 705	17 000	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	391	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 224	63 415
	Dettes fiscales et sociales	51 344	78 562
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 224	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	1 000	10 000	
Total des dettes	120 959	163 201	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	149 833	206 924	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(898,76)	2 552,04	
(1) Dont à moins d'un an	130 959	163 201	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Anita BISSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	31/12/2011
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	17 671	10 968
	Prestations de services	129 266	83 840
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	330 423	415 890
	Dons		
	Cotisations	50	76
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	317	2
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	234 653	177 779
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	712 381	688 555
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	2 471	685
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	166 739	145 647
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 281	22 863
	Rémunération du personnel	413 418	399 431
	Charges sociales	105 899	115 787
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 371	3 371
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		134
	Total des charges d'exploitation	711 180	687 919
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		1 201	636
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	73	3
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		441
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	73	(439)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	1 274	198
	Produits exceptionnels	4 403	2 439
	Charges exceptionnelles	6 575	85
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 173)	2 354
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		716 856	690 997
TOTAL DES CHARGES		717 755	688 445
EXCEDENT ou DEFICIT		(899)	2 552
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes comptables applicables en France, résultant des dispositions du Code de Commerce et des règlements établis par le Comité de la Réglementation Comptable, complétés des règles spécifiques applicables aux associations.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2012.

Le bilan de l'exercice présente un total de **149 833 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 716 856 euros** et un total **charges de 717 755 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -899 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2012** et finit le **31/12/2012**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

- Subventions d'investissement

En absence de clause conventionnelle mettant expressément à la charge de l'association le renouvellement des immobilisations concernées, les subventions d'investissement sont comptabilisées et amorties selon les modalités du Plan Comptable Général, selon la durée d'amortissement des biens financés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Cour
D'Appel d'Aix en Provence

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les marchandises en stock proviennent de dépôts gratuits effectués. Compte tenu à la fois du très faible prix de vente des articles et des difficultés d'évaluation du coût de leur mise en rayon, il n'a pas été possible de dégager une valeur significative justifiant son inscription à l'actif.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Cour
D'Appel d'Aix en Provence

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valuers brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valuers brutes au 31/12/2012
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virement p.a.p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	678					678
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	678					678
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	63 131					63 131
Instal., agencement, aménagement divers	5 333					5 333
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 851					40 851
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 315					109 315
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 650					4 650
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 650					4 650
TOTAL	114 643					114 643

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2012
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	678			678
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	678			678
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	49 153	2 838		51 991
Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	669	533		1 202
Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	40 851			40 851
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 674	3 371		94 045
TOTAL	91 351	3 371		94 723

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEE 2012
 SOCIÉTÉ AUX COMPTES
 Inscriptions de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	17 000	3 705	17 000	3 705	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		17 000	3 705	17 000	3 705
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		17 000	3 705	17 000	3 705
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation { - financières { - exceptionnelles		3 705	17 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 650	4 650	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 823	1 823	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	94 638	94 638	
Charges constatées d'avances	7 327	7 327		
TOTAL DES CREANCES		108 438	108 438	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	391	391		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 224	68 224		
	Personnel et comptes rattachés	13 650	13 650		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 694	37 694		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 000	1 000			
TOTAL DES DETTES		120 959	120 959		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 d'Appel d'Aix en Provence

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2011	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2012
Capital social	58 126				58 126
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(45 546)	2 552			(42 994)
Résultat de l'exercice	2 552	(2 552)		(899)	(899)
Subventions d'investissement	11 592			(656)	10 936
Provisions réglementées					
TOTAL	26 724			(1 555)	25 169

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 26 724

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 26 724

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 555)

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

6. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Situations	Montant initial	Fond à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fond restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D = A-B+C
Subventions de fonctionnement					
Dons manuels					
Legs et donations			NEANT		
TOTAL					

7 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
		NEANT		
TOTAL				

8. PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations.	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés.	
Autres créances	91 775
TOTAL.....	91775

9. CHARGES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7323	1000
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

10. CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit.....	
Autres emprunts et dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	23 294
Dettes fiscales et sociales.....	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	19491
Autres dettes.....	
TOTAL.....	42785

11. INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association a bénéficié de la mise à disposition gratuite des locaux administratifs par la Ville de Tarascon.

12. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération globale des 3 dirigeants les plus rémunérés s'élève à 32 400 euros.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Non significatifs

Anita BUSSETTA
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Inscrit auprès de la Cour
 D'Appel d'Aix en Provence